

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1298

Artikel: Sida : l'éthique et l'efficacité des essais cliniques
Autor: Escher, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éthique et l'efficacité des essais cliniques

DANS L'IMAGE RATIONNELLE que la médecine moderne tente de présenter, les essais cliniques jouent un rôle central. Dans le scénario idéal, un nouveau traitement, par exemple un nouveau médicament, est comparé à un placebo, ou au médicament standard; dans les essais les plus exigeants, c'est au hasard que l'on attribue les patients au groupe nouveau traitement ou au groupe contrôle, et ni le médecin traitant ni le patient ne savent s'ils ont donné ou reçu le placebo ou le médicament à tester.

Le choc du sida

L'épidémie du sida a chamboulé cet ordre rationnel dès le début; d'abord, les malades ont fait pression pour que l'on écourté les tests précliniques, et que l'on accélère les procédures d'autorisation lorsque les résultats initiaux étaient prometteurs; dès l'arrivée des premiers médicaments ayant une cer-

taine efficacité (l'AZT), on a débattu s'il était éthique de ne donner qu'un placebo aux patients du groupe contrôle, alors qu'on pourrait peut-être les sauver avec ces nouvelles drogues. Pour accélérer quelque peu les essais cliniques, on a cessé d'utiliser (exclusivement) des indicateurs cliniques, comme la mortalité, en faveur de mesures indirectes, telles que le nombre des cellules immunitaires C4, cibles du virus, dans le sang des patients.

Mais aujourd'hui, le débat s'est encore aiguisé avec l'arrivée des trithérapies, ces thérapies agressives, cocktail des trois classes d'agents anti-viraux connus. Est-il éthiquement défendable d'offrir aux patients un traitement moindre que maximal? En clair, peut-on aujourd'hui offrir autre chose qu'une trithérapie? Non. Et doit-on comparer la trithérapie à d'autres médications? Non. Le seul critère, c'est l'abaissement du nombre de virus dans le sang; la trithérapie y parvient – c'est

une évaluation selon le résultat. Or l'évaluation selon le résultat, c'est ce que l'on exige des médecines douces réfractaires au traitement statistique. On peut méditer sur le paradoxe qui verra la branche de la médecine la plus imbriquée dans la biologie moléculaire partager peut-être avec l'homéopathie ses modes d'évaluation. *ge*
Science, 25 avril 1997

En coulisses

IL EN A MARRE de son image de milliardaire procédurier. Martin Ebner, le presque tombeur de ces MM. de l'UBS, Robert Studer en tête, consacre présentement beaucoup d'argent et tout son charme à se donner l'allure du grand protecteur des petits capitalistes. Il assure une efficace et intense présence dans les médias et fait diffuser à 1,2 million de ménages alémaniques une brochure intitulée *Acheter des actions rend indépendant*.

PASSÉ DU VIN (Schenk) à la bière (Feldschlösschen-Hürlimann), Gérard Stalder a gagné pas mal d'ennuis (Cardinal) et peu d'estime... en tout cas de la part de la dame Suzanne Hürlimann-Schmidheiny, longtemps actionnaire principale de la brasserie zurichoise. «Il manque totalement de charisme, comme de cette imagination et de ce flair si nécessaires pour réussir sur un marché émotionnel» (comme celui de la bière).

LES ANCIENS CONSULTANTS de McKinsey se vendent bien: Thomas Wellauer vient d'être nommé à la direction de la Winterthur Assurances, comme Lukas Mühlemann l'avait été en 1994 à celle de la Suisse de Réassurance, avant de prendre récemment la tête du Crédit suisse Group. On ne compte plus les sociétés suisses ayant un ancien de McKinsey dans les hautes sphères de leur hiérarchie: SBS, Fotolabo, Hero, Oerlikon-Bührle Holding, Forbo, Darier Hentsch, sans parler de Nestlé ou d'Usego-Hofer-Curti.

REFORME ELECTORALE VAUDOISE

Une correction, plus qu'une réforme

LE SYSTÈME ÉLECTORAL vaudois, plusieurs fois remanié depuis la fin de la guerre, l'a toujours été pour le renforcement de la majorité radicale: système majoritaire, puis combinaison du système proportionnel dans les villes (où l'on limite les dégâts) et du système majoritaire dans l'arrière-pays (où l'on rafle toute la mise), puis proportionnelle généralisée mais dans des arrondissements nombreux où un quorum de fait élevé (15 ou 20%) empêche souvent la représentation des petits partis. Chose curieuse, le peuple n'a jamais été ému par ces systèmes faits sur mesure. Les initiatives populaires qui proposaient des correctifs n'ont jamais abouti, ni même passionné.

Le système en vigueur, inspiré par le conseiller d'Etat radical Despland, se caractérise donc par un découpage, habile du point de vue radical, en 30 arrondissements. La réforme actuelle qui ramène le nombre de députés à 180 a le mérite de prendre le district comme

arrondissement électoral, à l'exception de Lausanne formant un arrondissement à elle seule.

En attendant la constitution

Le caractère biaisé du système actuel a donc été corrigé. C'est une raison pour approuver la réforme qui va être soumise au peuple le 8 juin prochain. On aurait pu espérer que soit dépassé le cadre du district. Le Conseil d'Etat vient de publier un exposé sur l'organisation territoriale qui prévoit avec pertinence dix régions. Elles auraient pu être aussi la base de nouveaux arrondissements électoraux.

Mais le système électoral qui doit être approuvé par les députés en place est par définition conservateur. Le regroupement régional des districts, ce sera pour la prochaine réforme, dans quelque vingt ans. A moins que la nouvelle Constitution en cours d'élaboration ne bouscule ce temps. *ag*